

Des agriculteurs m'ont dit maintes fois que cela allait constituer un lourd fardeau pour eux. Le temps qu'ils vont devoir consacrer aux opérations comptables sera autant de temps perdu pour leurs travaux agricoles. Ils vont devoir se faire comptables. L'administration de cette taxe sera une véritable épreuve pour eux. Les agriculteurs de Haldimand—Norfolk tenaient à ce que je vous le dise, monsieur le Président.

Comme la présidente de la Fédération des agriculteurs de l'Ontario, M^{me} Brigit Pyke, l'a dit devant le Comité des finances, la marge brute d'autofinancement des agriculteurs risque de diminuer considérablement, ce qui les obligera à emprunter pour payer la taxe. Cela pose un réel problème aux localités agricoles.

Et puis, il y a toute la paperasserie à remplir. Comme le dit le président de la Western Wheat Growers Association, les agriculteurs vont devoir passer chaque printemps le nez dans leurs livres plutôt qu'au volant d'un tracteur.

Les agriculteurs ont déjà un problème de liquidités, comme on l'a signalé à la Chambre, et le gouvernement a décidé de supprimer les prêts sans intérêt sur lesquels comptaient les agriculteurs, en particulier ceux de ma circonscription.

Et voici que le gouvernement impose aux agriculteurs le fardeau de la TPS. C'est ainsi que l'argent dont ils ont besoin pour faire leurs semailles et leurs récoltes va désormais servir à payer cette taxe. S'il veulent bénéficier rapidement d'une ristourne de taxe, ils vont devoir consacrer chaque mois à leur comptabilité du temps et des efforts pour lesquels ils ne seront jamais compensés.

Le représentant des détaillants de machinerie agricole a dit devant le Comité des finances que la TPS va coûter à elle seule aux détaillants 40 millions de dollars en intérêts et en frais d'administration. Selon M. Allen Hills, de la Canadian Federation of Farm Equipment Dealers of Canada, les détaillants n'ont pas les moyens d'absorber ces coûts additionnels et d'aucuns seront acculés à la faillite si les agriculteurs n'en absorbent pas une partie.

Toutefois, le gouvernement n'est pas totalement insensible lorsqu'il s'agit des agriculteurs. Si les agriculteurs décident de quitter l'agriculture, de vendre leurs terres à un autre agriculteur ou à un parent ou s'ils sont forcés d'abandonner leur exploitation, ils n'ont pas à payer la TPS. Mais s'ils décident de rester sur la ferme et d'essayer de réussir en vendant une partie de leur terre à un promoteur immobilier ou à une autre entreprise pour payer l'augmentation du coût de production que la TPS leur imposera, cette vente sera assujettie à la TPS.

Le gouvernement dit que les prix des aliments essentiels n'augmenteront pas à cause de la TPS. Mais si les produits agricoles coûtent plus cher à produire, en temps

et en argent, ou bien le prix des aliments augmentera ou les agriculteurs devront supporter le fardeau.

Si durement touchés qu'ils soient, les agriculteurs ne seront pas seuls dans ce cas, cependant. Comme je l'ai dit, j'ai beaucoup discuté avec des groupes de personnes âgées de Haldimand—Norfolk, et elles sont franchement indignées. Elles n'accordent plus de respect ni de confiance à ce gouvernement. Ce gouvernement qui leur avait dit que les programmes sociaux étaient sacrés s'est attaqué à ces programmes avec la mesure de récupération et il recommence avec la TPS.

Mon caucus et moi, nous avons rencontré diverses organisations de personnes âgées. Jean Woodsworth, présidente de La Voix—Le réseau des aînés, a déclaré: «La taxe sur les produits et services fera du tort aux personnes âgées. Celles dont les revenus sont faibles et moyens seront réduites à la pauvreté. Les crédits de taxe proposés ne les rassurent pas. . . Par contre, les Canadiens riches paieront proportionnellement moins, et ce n'est pas juste.»

La TPS proposée n'est pas juste. Elle n'est pas juste pour les personnes âgées, pour les agriculteurs et pour les propriétaires de petites entreprises, surtout dans ma circonscription.

Je les ai rencontrés récemment à Simcoe pour discuter de cette taxe. Je ne mens pas: 99,9 p. 100 d'entre eux sont contre la TPS. Leurs raisons sont très valables. Ils s'inquiètent des frais que cette taxe entraînera pour leurs petites entreprises qui ont maintenant des difficultés de trésorerie. Ils craignent que les programmes gouvernementaux destinés à leur faciliter l'achat de caisses enregistreuse, par exemple, ne soient pas en place et que les frais de perception de cette TPS ne soient beaucoup plus élevés que les ristournes que le gouvernement leur accorde, et c'est ce qu'ils m'ont dit. M. Bulloch, qui a comparu devant le comité, a exposé diverses raisons qui amènent les petites entreprises à s'opposer à cette taxe. Je n'ai pas l'intention de les reprendre toutes, mais je tiens lire un extrait de son discours où il exposait le point de vue de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Voici ce qu'il a dit:

Les mesures proposées pour aider les PME dans la mise en application de la taxe. . . permettraient peut-être de compenser les conséquences régressives de la perception d'une taxe de vente à un seul niveau. Mais elles sont loin de compenser les coûts effectifs qui résulteront pour les PME d'une taxe à deux niveaux.

● (1220)

Même le gouvernement et le ministre des Finances ont dit au début qu'ils n'adopteraient pas de taxe à deux niveaux. C'est lui qui a dit que s'il était possible de négocier avec les provinces des modalités quelconques à ce sujet, ce serait là la meilleure solution. Mais en vérité il n'y est pas parvenu. Pour cette raison il met en mauvai-